

FEUILLETS LITURGIQUES DE LA CATHÉDRALE DE L'EXALTATION DE LA SAINTE CROIX

N°519/2015 – disponible sur le site internet du diocèse : www.diocesedegeneve.net

6/19 avril

Dimanche de l'apôtre Thomas « Antipâques »

St Eutyque, archevêque de Constantinople (582) ; saint Méthode, égal-aux-apôtres, archevêque de Moravie (885) ; sainte Platonide de Syrie (308) ; 120 martyrs de Perse (344-347) ; saints martyrs Jérémie et Archilias, prêtres (IIIème s.) ; saints martyrs Pierre Joukov et Prochore Mikhaïlov (1918) ; saint hiéromartyr Jean Boïkov, prêtre (1934) ; saint hiéromartyr Jacques Boïkov, prêtre (1943) ; vénérable Sébastien Fomine, confesseur (1966).

Lectures : Actes V, 12 - 20 / Jn. XX, 19-31

AU SUJET DU DIMANCHE DE THOMAS

Nous commémorons ce dimanche l'apparition du Seigneur aux apôtres, après Sa Résurrection, et le toucher de Ses plaies par l'apôtre Thomas. L'apparition du Seigneur ressuscité à l'apôtre Thomas et aux onze autres disciples est fixée le premier jour suivant la semaine pascale, parce que les circonstances de cette apparition constituent une preuve incontestable de la Résurrection du tombeau, « *comme de la chambre nuptiale, avec Sa chair immaculée* ». Le huitième jour après Pâques, comme achèvement des solennités de la Semaine Lumineuse, constituait depuis les temps anciens une solennité particulière. Le dimanche de Thomas est également appelé « *antipâques* », ce qui signifie « au lieu de Pâques », parce que l'Église a transféré à ce dimanche une partie des antiques matines pascales, qui furent remplacées par celles de St Jean Damascène que nous célébrons de nos jours. Depuis ce jour commence le cycle des dimanches et des semaines de toute l'année. Selon l'usage de l'Église Russe, on commémore les défunts le mardi suivant le dimanche de Thomas. La raison en est que le *typicon* autorise de nouveau, la commémoration des défunts à partir du lundi de Thomas. C'est ainsi que les croyants se rendent sur la tombe de leurs proches pour annoncer la joyeuse nouvelle de la Résurrection du Christ. De là vient l'appellation de ce jour « radonitsa » en russe (radost' = la joie). La commémoration des défunts après Pâques remonte aux temps les plus anciens. St Ambroise de Milan, dans l'une de ses homélies dit : « *Il est digne et juste, après les solennités pascales que nous avons célébrées, de partager notre joie avec les saints martyrs, et de leur annoncer la joie de la Résurrection du Christ, à eux en tant que participants aux souffrances du Seigneur* ». Ces paroles de St Ambroise, bien que se rapportant

aux martyrs, peuvent confirmer notre usage de commémorer les défunts après Pâques, eu égard au fait que, dans les temps anciens, on enterrait les défunts parmi les martyrs.

Tropaire, ton 5

Христось воскресе изъ мёртвыхъ,
смёртію смёрть попрáвъ и сущымъ во
гробѣхъ животь даровáвъ.

Le Christ est ressuscité des morts, par Sa mort Il a vaincu la mort, et à ceux qui sont dans les tombeaux, Il a donné la vie.

Tropaire du dimanche de Thomas, ton 7

Запечатану грóбу, животь отъ грóба
возсіяль есі Христé Бóже, и двéремъ
заключённымъ, ученикомъ предстáль
есі, всѣхъ воскресеніе : дѹхъ прáвый
тѣми обновляя нáмъ, по велицѣй
Твоёй мѣлости.

Le sépulcre étant scellé, Toi qui es la Vie, ô Christ Dieu, Tu t'es levé du tombeau, et les portes étant fermées, Toi, la Résurrection de tous, Tu t'es présenté devant Tes disciples, par eux renouvelant en nous un esprit droit, dans Ta grande miséricorde.

Kondakion du dimanche de Thomas, ton 8

Любопѣтною десницею, жиз-
нопода́тельная Твоя́ рѣбра Фомá
испытá, Христé Бóже :
созаклучённымъ бо двéремъ я́ко
вшёлъ есі, съ прóчими апóстолы
вопіяше Тебѣ : Гóсподь есі и Бóгъ
мóй.

Voulant s'assurer de Ta Résurrection, Thomas scruta de sa droite curieuse Ton côté vivifiant, ô Christ Dieu ; aussi, lorsque Tu entras, les portes étant fermées, il Te clama avec les autres apôtres : Tu es mon Seigneur et mon Dieu.

Au lieu de « il est digne en vérité » ton 1:

А́нгель вопіяше Благодáтнѣй: Чѣстая
Дѣво, радуйся, и пáки реку: Рáдуйся!
Тво́й Сынъ воскресе триднэвень отъ
грóба и мёртвыя воздвѣгнувый: лю́діе
веселитеса. Свѣтїся, свѣтїся Нóвый
Іерусали́ме, сла́ва бо Гóсподня на
Тебѣ возсія. Ликѹй нынѣ и веселїся,
Сіóне. Ты́ же, Чѣстая, красѹйся,
Богорóдице, о востáнии Рождествá
Твоегó.

L'Ange dit à la Pleine de grâce : Vierge pure, réjouis-toi, et je te dis à nouveau : réjouis-toi ! Car ton Fils est ressuscité du Tombeau le troisième jour et a relevé les morts, peuples réjouissez-vous. Resplendis, resplendis, Nouvelle Jérusalem, car la gloire du Seigneur a brillé sur toi. Danse et crie de joie, Sion, et toi, Pure Mère de Dieu, réjouis-toi de la Résurrection de Ton Fils.

COMMENTAIRE DE ST JUSTIN DE TCHÉLIÉ SUR L'ÉPÎTRE DE CE JOUR

« Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Actes V, 29). C'est l'âme, c'est le cœur de l'Église orthodoxe ; c'est son Évangile, son Évangile intégral. C'est ce qui la fait vivre, c'est sa raison de vivre. En cela est son immortalité et son éternité ; en cela est sa valeur suprême et non éphémère. Obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes est le principe de ses principes, le critère de ses critères, c'est ce qui pour elle est saint par excellence.

Cet Évangile qui renferme tout est l'essence de tous les saints dogmes et de tous les saints canons de l'Église orthodoxe. Il ne peut être question pour l'Église, et quel qu'en soit le prix, de céder dans ce domaine à qui que ce soit, tant à une personne qu'à un régime ou un pouvoir politiques, pas plus que de s'engager sur la voie du compromis, ni avec les hommes, ni avec les démons.

« Obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes », c'est la charte de l'Église orthodoxe, sa charte éternelle et immuable, sa charte suprême, sa position éternelle et immuable. C'est aussi sa réponse aux premiers persécuteurs de l'Église (Actes V, 17-42). C'est également sa réponse à tous les persécuteurs à travers tous les siècles jusqu'au Jugement dernier. Pour l'Église, Dieu est toujours à la première place et l'homme, les hommes, sont toujours à la seconde. Il faut obéir aux hommes tant qu'ils ne sont pas contre Dieu et Ses commandements. Mais dès qu'ils se dressent contre Dieu et Ses commandements divins, l'Église doit alors rester près de Dieu et défendre Ses commandements ainsi que Sa volonté et ce par les moyens évangéliques. Si elle n'agit pas ainsi, est-elle l'Église ? Si les représentants de l'Église n'agissent pas ainsi, sont-ils les représentants apostoliques de l'Église ? Justifier une telle attitude par une soi-disant « économie » n'est rien d'autre qu'une trahison déguisée de Dieu et de l'Église.

Le pouvoir est, dans son principe, de Dieu : la hiérarchie des valeurs et de l'ordre est de Dieu. C'est pour cette raison qu'il faut en principe se soumettre au pouvoir comme régulateur et garant de l'ordre divin, donné par Dieu, dans le monde. Dans le cas contraire, on tombe dans l'absence de pouvoir, dans l'anarchie.

Il faut se soumettre au pouvoir tant qu'il maintient l'ordre divin dans le monde, tant qu'il est « serviteur de Dieu » et se conduit en tant que tel. On se soumet alors aux autorités qui, en tant que serviteurs de Dieu, portent le glaive pour châtier qui fait le mal et protéger celui qui fait le bien. On se soumet aux autorités, car, en tant que serviteurs de Dieu, elles « sont à craindre lorsqu'on fait le mal », mais non lorsqu'on fait le bien. Mais si les autorités sont à craindre lorsqu'on fait le bien, si le pouvoir persécute le bien Divin et le Bien suprême de ce monde, le Seigneur Jésus-Christ et, en conséquence, Son Église, il est alors du devoir de celle-ci – c'est un devoir saint

auquel elle ne peut se dérober – de se mettre du côté du Christ, le Dieu-homme et de défendre la liberté par laquelle Il nous a libérés, et ce par les moyens évangéliques. Les chrétiens ne doivent jamais se soumettre aux hommes plutôt qu'à Dieu, surtout à des hommes qui s'élèvent contre le Dieu véritable et contre Son Evangile (cf. Romains XIII, 1-6).

C'est là l'enseignement évangélique, apostolique, l'enseignement des Pères et des Martyrs, l'enseignement orthodoxe sur la nature et la valeur du pouvoir.

MEMOIRE DES CENT VINGT MARTYRS DE PERSE¹

La cinquième année de la persécution de Sapor (Shâpûr) II (345), cent vingt chrétiens : prêtres, diacres, clercs et neuf vierges consacrées à Dieu, furent arrêtés à Séleucie et jetés dans des cachots obscurs et fétides où ils restèrent pendant six mois, dans une situation plus pénible que la mort.

La veille de leur exécution, une noble et riche dame de la ville d'Arbèle, nommée Yazdandocht, qui les avait nourris pendant leur captivité, vint leur laver les pieds et les revêtir chacun d'une robe blanche, puis elle leur servit un festin, en les exhortant au martyre. Le lendemain, dès le point du jour, on les tira de prison et lorsqu'ils parvinrent au lieu du supplice, l'officier chargé de l'exécution leur proposa une dernière fois d'avoir la vie sauve s'ils adoraient le soleil. « Tu es doublement aveugle, répondirent les martyrs, car les coupables qu'on mène au supplice pâlisent et tremblent, et se revêtent d'habits lugubres. Mais ne vois-tu pas que nous, nous sourions à la mort, comme la fleur au matin, et nous prenons des habits de fête ? Fais-nous souffrir ce que tu voudras, nous désirons la mort, car par elle nous allons arriver à une vie immortelle que vous ne pourrez jamais nous ravir. » Ils présentèrent alors gaiement leurs têtes au glaive et reçurent la couronne du martyre. La nuit venue on les enterra cinq par cinq dans des fosses profondes.

LECTURES DU DIMANCHE PROCHAIN : Matines : Marc XVI, 9-20

Liturgie : Actes VI, 1-7 ; Marc XV, 43 – XVI, 8

1. Tiré du Synaxaire du hiéromoine Macaire de Simonos Petras